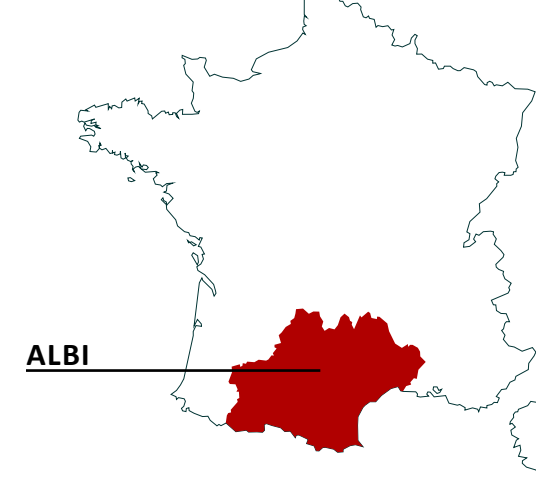


**SIÈGE SOCIAL ERDF ALBI**

Programme : Construction d'un siège social et technique territorial pour ERDF à Albi  
 Maîtrise d'ouvrage : DPM pour le compte d'ERDF  
 Architecte : Atelier méridional Joël Nissou  
 Bureaux d'études : Alphatech (structure) - Gleizenergie (CVC, ELEC, HQE)  
 Mission : Mission complète  
 Surface : 6000 m<sup>2</sup> SHON  
 Coût travaux : 6 200 000 € HT  
 Calendrier : Livraison 2016  
 Localisation : Albi (81)

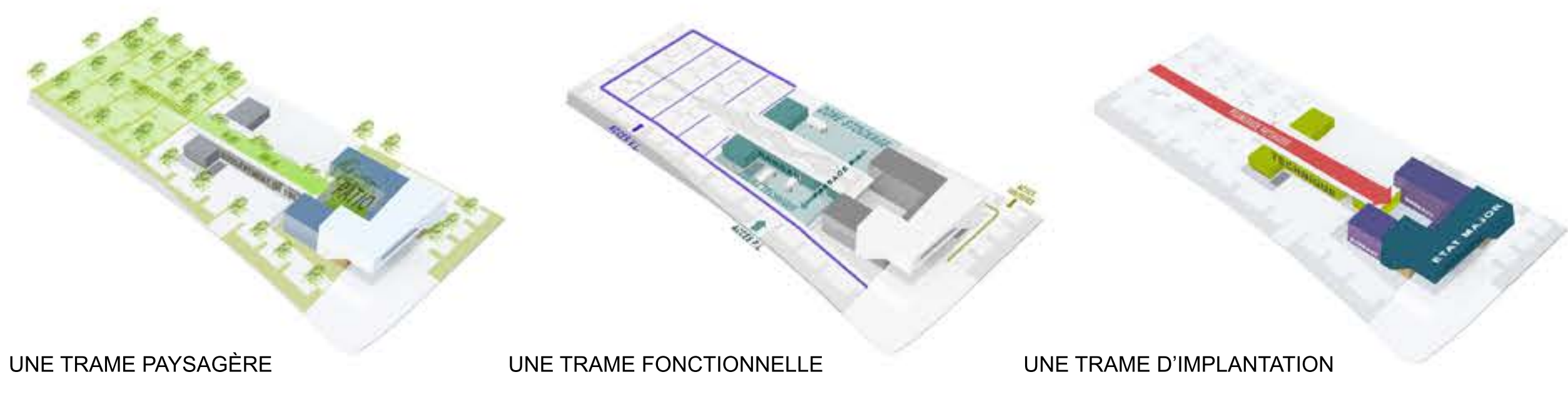


**PARTICULARITÉS & LABELISATION**

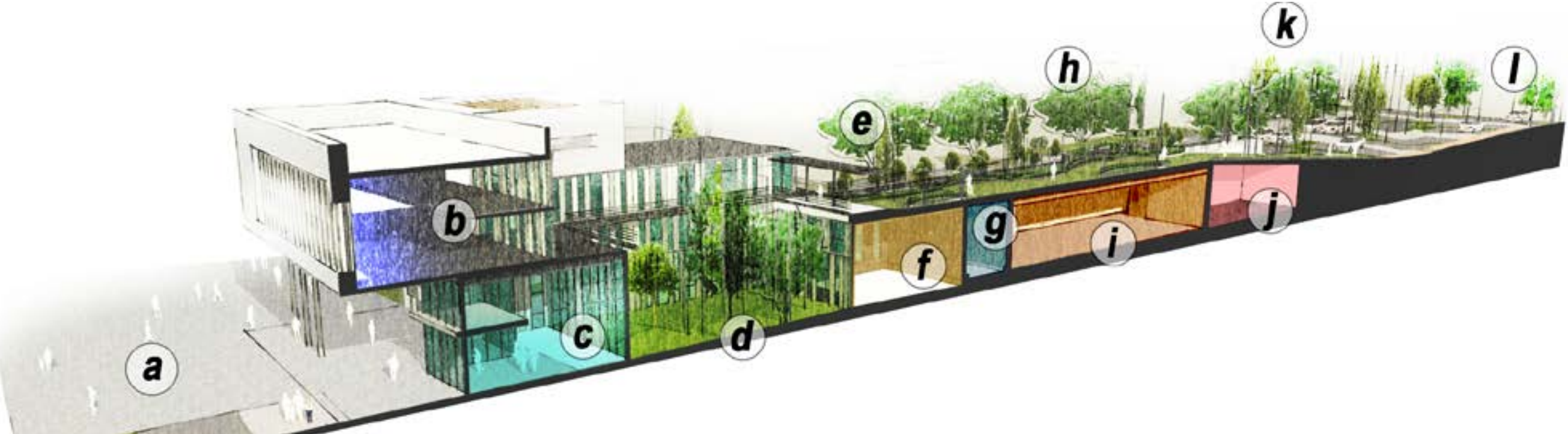


Situé en périphérie d'Albi, la parcelle est caractérisée par une forte topographie. L'axe de la pente Nord Ouest, Sud-Est, reprend la figure de l'oblique. L'oblique devient le symbole d'une contrainte : la pente. La parcelle dédiée au projet, bénéficie d'un dénivelé contraignant pour l'implantation du programme d'ERDF.

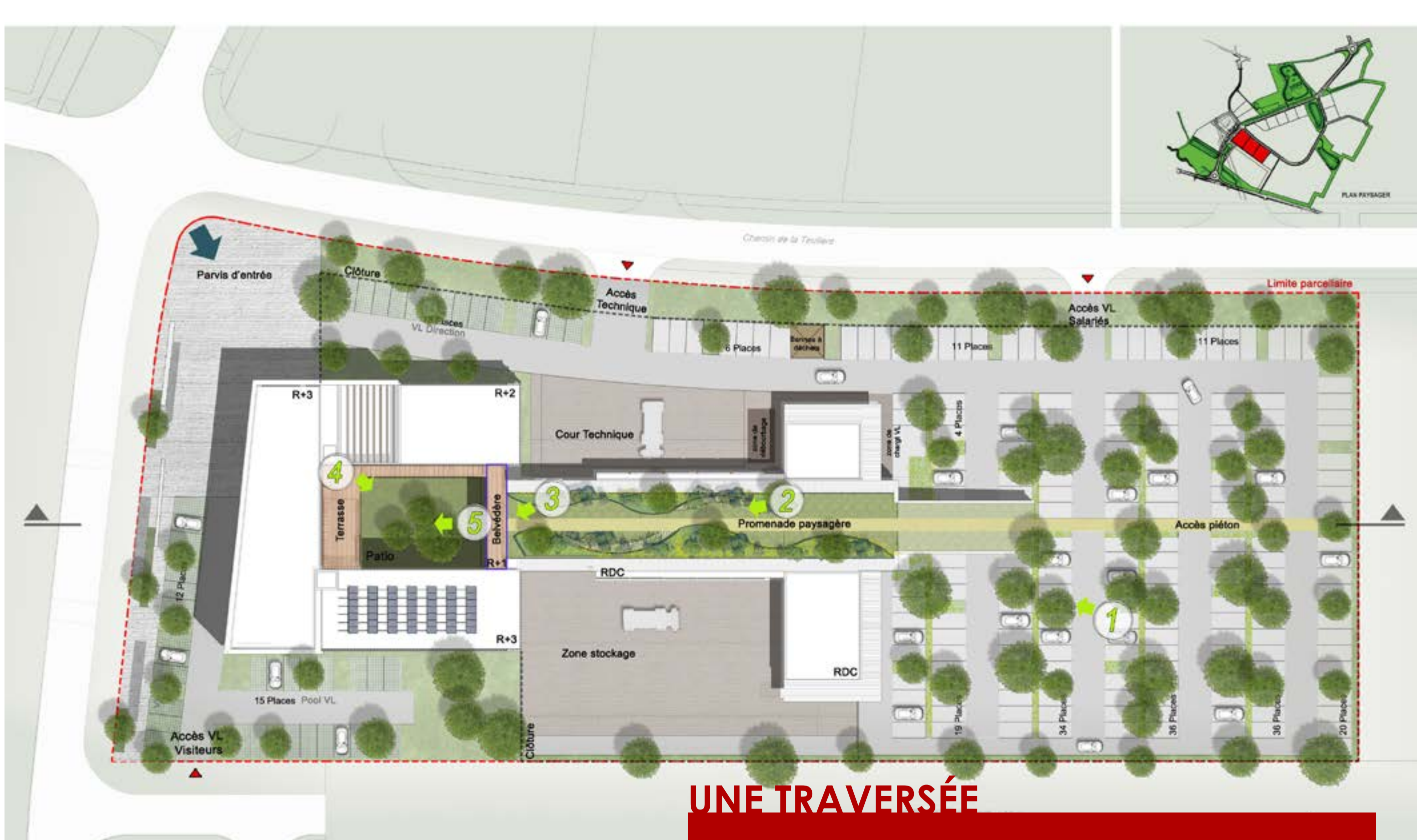
L'intention architecturale était de proposer une intégration in situ, en effet, c'est la construction qui doit s'adapter au site et non l'inverse. De ce fait, la première intention était d'envisager cette contrainte comme une donnée architecturale symbolisant le site et donc le projet. La pente, axe fondateur et structurant du projet, nous a permis d'esquisser une implantation des volumes bâtis.



**CONCEPT**



Le programme Erdf est composé de quatre entités : le bâtiment de bureaux, les espaces techniques, la zone de stockage et le parc de stationnement.  
 Le bâtiment destiné à recevoir le programme de bureaux est situé au nord de la parcelle en lien direct avec la voie principale, il offre une façade emblématique et dynamique sur la rue.  
 Les espaces techniques sont positionnés à proximité des bureaux pour faciliter les liaisons avec les services techniques. Les parkings sont repoussés au sud de la parcelle.



**UNE TRAVERSÉE**

la pente, point de départ de nos intentions spatiales, nous a permis de développer un parcours singulier et remarquable pour les usagers du site (volonté d'une véritable transition entre la voiture et le bureaux), reliant au nord de la parcelle le bâtiment abritant les bureaux, au sud les espaces de stationnement. Ce parcours s'appuie sur des éléments concrets du programme, pour relier ces deux entités situées à l'opposé l'une de l'autre et à des niveaux d'altimétrie différents, le toit des locaux techniques devient le support paysagé de cet axe fondateur : un chemin piéton.

Ce parcours devient un élément architectural majeur, au-delà d'une simple circulation, il s'agit d'un espace qualitatif pouvant recevoir des plantations arbustives grâce à un complexe de toitures végétalisées offrant une épaisseur de pleine terre suffisante.



Le bâtiment de bureaux en forme de U, accueil en son centre un patio arboré, espace de détente et de collation. Le cheminement piéton se termine par un belvédère surplombant le patio central. Celui-ci s'inscrit comme l'aboutissement du parcours paysagé.



Le bâtiment principal est creusé en RDC et en R+1 pour affirmer une façade urbaine et identitaire sur l'entrée. Ce percement du bâti est matérialisé par une vèture métallique. Le porte-à-faux élève un monolithe en béton blanc tel un balcon sur la rue mettant en scène les services de l'Etat major. Un cube en verre matérialise le hall et permet une liaison entre le parvis d'entrée et le patio. Les deux ailes du bâtiment sont traitées selon le principe de plateaux libres donc évolutifs protégés par une façade rideau, elle-même rythmée par des jeux de pleins et de vides suivant l'organisation spatiale intérieure. Le belvédère permet de desservir les 2 ailes du bâtiment. Il se transforme en coursive extérieure longeant les bureaux pour faciliter un accès direct au corps du bâtiment principal : l'Etat major.



Les bâtiments techniques situés au centre de la parcelle, dans l'axe du patio, sont positionnés en « T » afin de faciliter l'accès au hangar pour les poids lourds et de protéger la zone de stockage. Les espaces magasins/ateliers s'adosent à la pente de façon à remodeler le dénivelé du terrain pour accueillir le cheminement piéton et faire la transition entre le parc de stationnement et les équipements techniques.

